

Perfectionnement :  
**Fabrication d'outils et sections porteuses  
avec Hubert Landri, chaudronnier, tourneur professionnel**

## PROGRAMME PEDAGOGIQUE

### 1. Intitulé de la formation :

Fabrication d'outils et sections porteuses avec Hubert Landri, chaudronnier, tourneur professionnel.

### 2. Modalités de la formation :

#### Lieu de formation :

Ecole de tournage sur bois Jean-François-Escoulen,  
Allée des Tilleuls,  
83630 Aiguines

**Durée en heures :** 35 h

**Horaires :** les trois premiers jours : de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30, soit 9 h par jour,  
le quatrième jour : 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30, soit 8 h.

### 3. Public et pré-requis :

Professionnels ou amateurs connaissant déjà les bases du tournage sur bois.  
La session est ouverte pour 6 à 7 stagiaires.

### 4. Objectif de la formation :

Être capable de fabriquer des outils et des sections porteuses en fonction des besoins spécifiques du tourneur sur bois.

### 5. Programme détaillé :

#### Jour 1 :

Découverte et utilisation des outils de travail du métal.  
Maîtriser l'usage de la meule.  
Réalisation de divers outils droits (grains d'orge, racloirs).

#### Jour 2 :

Initiation à la forge, à la soudure.  
Réalisation de divers outils coudés.

#### Jour 3 :

Description technique des sections porteuses.  
Filetage, taraudage, usinage de plaquettes.  
Fabrication de plusieurs sections porteuses.

#### Jour 4 :

Initiation à la trempe.  
Fabrication d'outils spéciaux.  
Questions diverses.

*Programme modifiable en fonction de la progression de chaque stagiaire.*

**École de tournage sur bois Jean-François-Escoulen**

Allée des Tilleuls - 83630 Aiguines - Tél. 04 94 76 55 24

contact@escoulen.com, www.escoulen.com

\*Association bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux : art 261-7-1° b et 293 B du CGI.

N° siret : 749 839 809 00011 -Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.04350.83

auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## 6. Moyen pédagogiques, techniques et d'encadrement :

Enseignement pratique proposé et dispensé, par Hubert Landri, chaudronnier et tourneur professionnel.

Le programme de base est adapté et individualisé en fonction des capacités de chaque stagiaire.



Hubert est chaudronnier de métier. Il a commencé le travail du bois par la sculpture puis s'est formé au tournage avec différents professionnels. Il associe des éléments de nature et structure différentes tels que le fer forgé, le damas, le titane et le bois. Ces mélanges de matières l'amènent toujours plus loin dans la création de pièces uniques et insolites.

Un atelier avec outillage professionnel collectif (forge, poste de soudures...).

Le bois nécessaire à la réalisation des exercices et projets est fourni.

Sont également à disposition une salle de cours et une bibliothèque avec les ouvrages de références.

Ordinateur à disposition avec imprimante et connexion internet.

## 7. Suivi et évaluation

	Objectif	Évaluation	Ressources
Meulage	Découverte et utilisation des outils de travail du métal.	Réalisation de divers outils droits par meulage.	Scie, meules, tronçonneuse, limes, barres d'acier.
Forge et soudure	Initiation au travail à la forge et à la soudure.	Réalisation de divers outils coudés.	Forge, poste à souder, barres d'acier.
Filetage, taraudage, usinage	Perçage, utilisation filière taraud et divers outils pour l'usinage.	Fabrication de sections porteuses.	Scie, meules, filières, perceuse, outils spécifiques, limes, barres d'acier.

## 8. Sanction de la formation.

A l'issue de la formation, il sera remis aux stagiaires un certificat de fin de stage comprenant l'évaluation des acquis

**École de tournage sur bois Jean-François-Escoulen**

Allée des Tilleuls - 83630 Aiguines – Tél. 04 94 76 55 24

contact@escoulen.com, www.escoulen.com

\*Association bénéficiant de la franchise des impôts commerciaux : art 261-7-1° b et 293 B du CGI.

N° siret : 749 839 809 00011 -Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93.83.04350.83

auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

**Qualiopi**  
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE